

Fonds Ancien et Local de la Médiathèque Jean Renoir – Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la restauration de documents précieux (reliures et livres rares)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants : 39*

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n° 51), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane (jusqu'à la question n°45), Mme DUPONT Danièle (jusqu'à la question n°31), Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°65), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n°52), Mme LEGRAS Liliane (à partir de la question n°46), Mme DUPONT Danièle (à partir de la question n°32), Mme EMO Céline (à partir de la question n°66), M. HOORNAERT Patrick.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CYPRIEN Jocelyne à M. FALAIZE Hugues (à partir de la question n°52), Mme LEGRAS Liliane à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°46), Mme DUPONT Danièle à Mme COTTARD Françoise (à partir de la question n°32), Mme EMO Céline à M. TAVERNIER Eric (à partir de la question n°66), M. HOORNAERT Patrick à Mme THETIOT Danièle.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Frédéric Eloy, Adjoint au Maire, expose que le Fonds Ancien et Local de la Médiathèque Jean Renoir de Dieppe dispose d'un fonds exceptionnel en quantité et en qualité d'ouvrages précieux.

La conservation de ces ouvrages nécessite des moyens appropriés, en particulier une politique d'entretien et dans certains cas des opérations de restauration.

Aujourd'hui, le fonds ancien ne dispose pas de restaurateurs-relieurs. Aussi est-il nécessaire de faire appel à des restaurateurs spécialisés extérieurs.

Pour l'année 2009, le service a proposé la restauration d'ouvrages rares pour lesquels il a fait établir un devis par deux restauratrices choisies pour leur connaissance dans les techniques de reliure de livres anciens et de restauration iconographique.

Les ouvrages concernés sont les suivants :

- un document hydrographique contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation. Paris, 1643 - de Georges Fournier - Intervention de Mme Le Bris pour un montant total net de 955 euros (non assujettie à TVA).

- un recueil de plans, pièces et documents relatifs aux fontaines de Dieppe, extraits des archives du château de l'Hôtel de ville. 1830. Il s'agit d'un ensemble de deux volumes dont le premier comprend le texte et le second 17 planches dépliantes aquarellées – Intervention par Mme le Bris pour un montant total net de 1 342,50 euros, et par Mme Gaudu pour un montant net de 1 054,87 (soit 882 euros H.T).

La dépense globale résultant de ces travaux de restauration, soit 3 352,37 euros, a été imputée sur les crédits ouverts au BP 2009 : 321-6188 – 3353.

La Ville de Dieppe pouvant être aidée par la Drac à hauteur de 50 % hors taxe du montant global, un dossier a été présenté au Comité Technique de restauration de la Direction du Livre et de la Lecture le 9 novembre 2009.

Considérant l'avis favorable émis par le Comité Technique de Restauration,

Considérant l'avis émis par la Commission municipale n°5 réunie le 7 décembre 2009,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la restauration des documents précieux (reliures et livres rares) du Fonds Ancien et Local de la Médiathèque Jean Renoir.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les documents y afférents.

- d'affecter la recette au chapitre 74 – subventions de fonctionnement – fonction 321 – réseau des bibliothèques-ludothèques – nature 74718 subventions autres.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.